

BULLETIN ARSRTA

No. 2
mai 2018

**ASSOCIATION DES RETRAITÉS(ES)
SYNDIQUÉS(ES) DE RIO TINTO ALCAN**

ÉLECTION RAPRTA

**VOTEZ POUR
NOS CANDIDATS**

**DENIS
LEPAGE**

**RÉJEAN
BLACKBURN**

Voir article page 2

BONJOUR À VOUS MEMBRES RETRAITÉ(ES) ET BÉNÉFICIAIRES DE NOTRE RÉGIME DE RETRAITE RAPRTA.

Nous souhaitons grâce à ce Bulletin vous donner un aperçu de l'ensemble du travail que votre comité de coordination a accompli au cours de la dernière année. Notre association a travaillé très fort sur différents enjeux qui nous permettent de devenir une association en mesure de défendre pleinement nos droits et intérêts de retraité(es). Ce Bulletin se veut un survol de nos activités.

En tout premier lieu nous vous rappelons qu'il y a cette année des élections au comité de gestion de notre caisse de retraite **RAPRTA**. Vous avez déjà reçu ou recevrez bientôt par la poste les documents à cet effet, nous sollicitons donc votre appui aux deux candidats « retraités » Denis Lepage et Réjean Blackburn, membres actifs de notre association **ARSRTA**, pour vous représenter au comité de gestion de notre caisse de retraite. Vous trouverez en page 2 plus d'informations sur l'importance de ce vote.

Nous vous invitons à assister nombreux à notre assemblée annuelle de l'**ARSRTA** qui aura lieu le mardi 15 mai à 1h30 au Delta de Jonquière. Aussi l'assemblée annuelle du comité de gestion paritaire **RAPRTA** aura lieu mardi le 19 juin à Alma.

Bonne lecture

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Notre association a été très active cette année dans plusieurs domaines, mais l'un des dossiers où nous sommes les plus fiers c'est l'adhésion des membres à l'**ARSRTA**, après à peine deux années nous sommes rendus près de 1000 membres dans l'ensemble du Québec.

LES DOSSIERS POLITIQUES

PROJET DE LOI C-27

Les gouvernements cherchent par tous les moyens à restreindre les droits des retraités(es). La menace est réelle: par exemple, le projet de loi C-27 initié par les conservateurs et cautionné par le Parti libéral au pouvoir va jusqu'à menacer de réduire les revenus des retraités(es) des sociétés d'État en vantant les mérites des régimes de retraite à prestations CIBLES, il peut aussi être appelé un régime à cotisations déterminées collectif. Dans un tel régime, la prestation à la retraite peut être réduite si la caisse est en déficit, similairement aux régimes à cotisations déterminées, selon la performance de la caisse, ce qui mettrait en péril la stabilité du revenu de retraite.

Nous avons d'ailleurs exprimé nos craintes sur ce projet de loi lors de notre visite à ABI et nous devons alors comme les lock-outés d'ABI nous tenir debout pour conserver nos acquis car si le gouvernement y parvient dans le secteur public on peut penser que les entreprises privées vont emboîter le pas.

PROJET DE LOI C-384

En novembre 2017 à la demande de la députée du NPD Karine Trudel nous avons rencontré le député de Hamilton Ontario, M. Scott Duvall, qui pilote le projet de loi C-384 proposant de modifier la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, afin d'assurer que les retraités soient les premiers créanciers en cas de faillite.

En plus, il prévoit pour l'employeur, l'obligation de maintenir les programmes d'assurance collective, au profit de ses employés ou anciens employés ou à leur égard.

Le cas de Sears en 2017 a reçu beaucoup de publicité au Canada et a attiré l'attention de la presse nationale. Sears avait des magasins et comptoirs partout au Canada.

Une prochaine crise économique ferait descendre la solvabilité, encore une fois, bien en bas de 100 %, affectant sérieusement les pensions lors d'une faillite. Malheureusement, jusqu'à maintenant, aucun gouvernement n'a voulu changer les lois régissant les faillites et les arrangements avec les créanciers.

RENCONTRES ET PRÉSENTATIONS AUX SYNDICATS

Des rencontres ont été organisées avec plusieurs syndicats pour expliquer les buts et objectifs de notre association. En plus des rencontres à Beauharnois et Shawinigan dont vous pouvez lire le texte dans ce Bulletin, nous avons rencontré les officiers du syndicat des Métallos du RS à Jonquière, le conseil syndical des Installations portuaires à La Baie Unifor. Nous avons également présentés notre association à l'assemblée générale de employés d'énergie électrique EEQ secteur Nord affilié au SCFP.

ÉLECTION 2018 RAPRTA

Cette année est une année d'élection au comité de gestion de notre caisse de retraite **RAPRTA**. Notre comité de retraite est l'un des rares comités de gestion paritaire d'une caisse de retraite au Québec.

Du côté des participants, deux des cinq postes sont élus et les trois autres sont nommés par les organisations syndicales.

Cependant aucun poste n'est dédié spécifiquement aux retraités même s'ils composent 75 % des participants au **RAPRTA**. De plus ce pourcentage va aller en croissant car depuis le dernier contrat il n'y a plus de nouveaux cotisants car un nouveau régime a été négocié. C'est pour cela que notre association en a fait une priorité entérinée par notre assemblée générale de l'an passé.

Pendant plus de 10 ans de 2003 à 2010 les deux élus étaient des retraités, mais jamais cela n'avait été inscrit dans nos statuts.

Vous recevrez dans les prochaines semaines la lettre vous demandant de voter pour les différents candidats.

Nous sollicitons donc votre appui aux deux candidats « retraités » Denis Lepage et Réjean Blackburn, membres actifs de notre association **ARSRTA**, pour vous représenter au comité de gestion de notre caisse de retraite.

Voter ne prendra que quelques minutes de votre temps pour vous assurer d'avoir des intervenants directement concernés par vos préoccupations entre autres la pleine indexation de nos rentes. **Votez en grand nombre !**

FINANCEMENT DE L' ARSRTA

La principale source de revenus de l'Association provient des cotisations annuelles des membres retraité(e)s et bénéficiaires. Plusieurs syndicats des alumineries de Rio Tinto nous apportent également leur soutien soit financier soit par de l'appui technique, imprimerie etc.

La campagne de renouvellement et nouvelles adhésions est en cours pour l'exercice 2018-2019.

Plus il y aura de membres dans notre association, plus nous pourrons nous faire entendre pour revendiquer nos droits ainsi qu'améliorer nos conditions.

Il est donc important de renouveler votre adhésion et même d'inciter vos connaissances retraité(e)s et bénéficiaires du Régime de retraite de Rio Tinto Alcan à adhérer à votre association. Pour ce faire, un formulaire d'adhésion ou de renouvellement est disponible pour télécharger sur le site internet de l'association. arsrta.com

De plus, un membership fort nous permet de garder la cotisation annuelle la plus basse possible.

communauté. Bref, ces régimes permettent aux retraités(es) d'être des acteurs économiques importants.

Nous sommes très fiers d'avoir appuyé les travailleurs et les travailleuses en lockout d'ABI qui se tiennent debout pour défendre entre autres, nos régimes de retraites, ils ont besoin du soutien de tout le monde pour passer au travers de ce conflit.

BEAUHARNOIS ET SHAWINIGAN EN UNION AVEC L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS SYNDIQUÉS RIO TINTO ALCAN (ARSRTA)

Faisant suite à la création et naissance de l'ARSRTA, celle-ci s'étant donné comme mandat de rencontrer les retraité(e)s des différentes unités syndicales de la province, des rencontres ont eu lieu à Beauharnois et à Shawinigan.

À BEAUHARNOIS, une première rencontre a eu lieu le 13 mars 2017, 80 ont assisté à cette rencontre d'information et la majorité ont adhéré à l'association le soir même. La réunion a pu avoir lieu avec l'aide des confrères Gilles Loyer et Bernard Mallet, tous deux retraités de l'usine Beauharnois.

En décembre dernier, nous avons organisés une autre soirée d'information sur l'association plusieurs ont renouvelé leur adhésion, et il y a eu une dizaine de nouveaux membres.

La rencontre d'information pour SHAWINIGAN a eu lieu le 29 mars 2018. Messieurs Marcel Pellerin, André J Jourdain dit Junior et Louis Dallaire ont fait un travail de moine en rejoignant une grosse majorité de retraités(es) et de bénéficiaires par téléphone pour qu'ils puissent être renseignés et informés au sujet de l'ARSRTA.

Cent-cinq (105) personnes étaient présentes à l'assemblée. L'association était très heureuse d'accueillir 91 nouveaux membres dans le groupe.

Donc, nous constatons grandement que les retraités(es) et les bénéficiaires du régime de pension, autant de Beauharnois que de Shawinigan, sont conscients, confiants et surtout intéressés à protéger, garder et faire valoir leur droit pour conserver une qualité de vie qu'ils méritent.

VISITE DES RETRAITÉS(ES) SYNDIQUÉS(ES) DE RIO TINTO ALCAN EN APPUI AUX LOCKOUTÉS D'ABI

Une délégation de l'association des retraités(es) syndiqués(es) ARSRTA provenant du Saguenay Lac-St-Jean, de Beauharnois et de Shawinigan ont été prêter main-forte aux lockoutés de l'aluminerie ABI de Bécancour.

Les retraités(es) de Rio Tinto Alcan sont très sensibles et préoccupés par ce conflit, considérant que Rio Tinto possède 25 % d'ABI et qu'un des deux points en litige est le régime de retraite à prestations déterminées.

Nous avons exprimé tout notre soutien à leur lutte et souligné que les régimes à prestations déterminées ont été négociés en contrepartie des avantages consentis aux multinationales, ce qui a permis aux retraités(es) de demeurer au sein de la classe moyenne (classe si chère à nos politiciens) et de continuer à contribuer à l'économie des régions et au maintien des services offerts à toute la

À PROPOS DE L'INDEXATION

Comme nous vous l'avons déjà expliqué la forme d'indexation du passé n'existe plus. Seul demeure pour une période transitoire l'indexation de 50% pour les 65 ans et plus, jusqu'en 2022.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 de nouvelles règles de financement s'appliquent aux régimes de retraite.

Avec la réforme gouvernementale des régimes de retraite, avant de pouvoir indexer, le régime devra avoir atteint environ 120% en capitalisation et 105% en solvabilité.

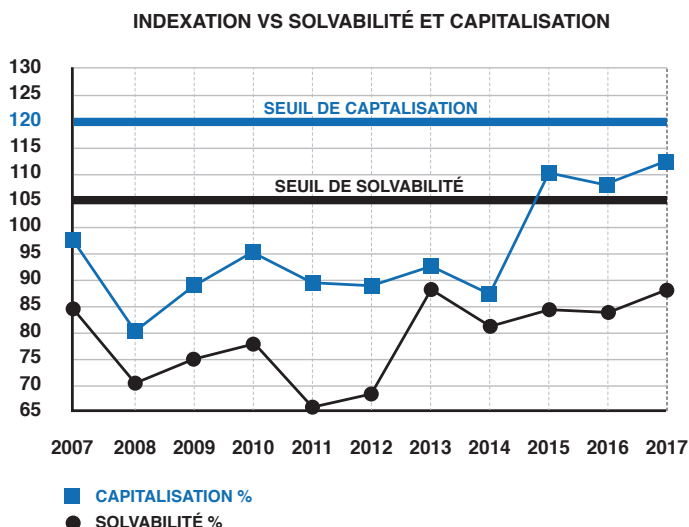
Si on regarde les fluctuations au fil des ans dans combien de temps sera-t-il possible de penser retrouver une indexation de nos rentes?

Dans ce contexte La question qui nous préoccupe est : Est-ce que la situation s'améliore et nous rapproche de ces seuils pour avoir une possibilité d'indexer nos rentes à court ou moyen terme en nous limitant à ces nouvelles règles?

Selon le tableau plus bas la situation est extrêmement préoccupante.

- Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation à une date donnée.
- Le degré de capitalisation considère que le régime demeurera en vigueur indéfiniment.

Tableau de solvabilité et de capitalisation 2007-2017



Nous constatons que depuis 2013 le ratio de solvabilité c'est maintenu autour de 85 %

La courbe de tendance du ratio de solvabilité démontre clairement que l'on est loin du seuil de 105 % pour satisfaire le critère de surplus afin d'avoir l'indexation de nos rentes, ce seuil risque selon nous d'être atteint dans un futur lointain et possiblement inatteignable.

Et cela même si le régime dépasse le seuil de surplus en capitalisation.

CONCLUSION

Nous sommes clairement devant un enjeu décisif pour l'avenir de l'indexation de nos rentes.

Il est important de rappeler que pendant de nombreuses années les retraités (es) ont bénéficiés d'une indexation malgré le fait que le taux de solvabilité du régime n'était pas en situation de surplus.

Devant ce constat et considérant le bénéfice d'exploitation de 3,42 milliards US en 2017 et de 2,47 milliards US en 2016 de la division Aluminium de RT.

Nous devons continuer d'exiger un retour pour ceux qui ont fait grandir cette entreprise et cela se traduirait entre autre par une indexation de nos rentes.

La nécessité de nous regrouper actifs et retraités est plus que jamais nécessaire si nous voulons réussir à arracher des nouvelles mesures d'indexation à l'échéance du contrat de travail.



2679, boul. du Royaume, Bureau 100
Jonquière (Québec)
G7S 5T1

retraitessyndiquesrta@yahoo.com

arsrta.com